

Conseil d'Administration Séance du 21 décembre 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac, salle Chaudanne-Tillet,1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
Marie Claire BARBIER		Х	
2. Brigitte BARLET	×		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT		Х	Colette PIGNIER
Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		Х	Danièle BEAUX-SPEYSER
11. David GAILLARD		Х	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	×		
18. Agron KALLABA	×		
19. Myriam MONANGE		Х	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	×		
22. Colette PIGNIER	×		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL	×		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD Directrice du CIAS Grand Lac
Muriel BORRELY-DUBINI Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15.12.2023

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 21 décembre 2023 a été transmis le 15 décembre 2023, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023

Le Président, Renaud BERETT*y*

Secrétaire de Sean Pascale GLOUANNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand la cout d'un precours manure devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenable (2 place de Verdun, BP135, 38022 Grenable (2 place de



DÉLIBÉRATION

N°: 120 Année : 2023

Exécutoire le : 2 2 DEC. 2023

Publiée le : 2 2 DEC. 2023 Visée le : 2 2 DEC. 2023

FINANCES

Décision modificative N° 2 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) de la Résidence Autonomie l'Orée du Bois

Monsieur le Président indique que la modification de la provision pour la mise en œuvre des Comptes Epargne Temps (CET) ainsi que l'ajustement des recettes, et notamment des montants de subvention d'équilibre versés par le Budget Principal vers les budgets annexes, nécessitent une modification des ouvertures de crédits budgétaires.

Il propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

DEPENSES	
6815 - Dotations aux provisions d'exploitation	+5 700.00 €
TOTAL CHAPITRE 016	+5 700.00 €
TOTAL DEPENSES	+5 700.00 €

RECETTES	
7381 – Produits à la charge de la CAF	-13 000.00 €
TOTAL CHAPITRE 017	-13 000.00 €
6419 – Remboursement sur rémunérations – personnel non médical	+20 000.00 €
70615 – Prestations de services - Loyer	+39 200.00 €
70616 – Prestations de services – Charges	-32 800.00 €
70618 – Prestations de services - Repas	+3 400.00 €
7483 – Forfait autonomie	+1 100.00 €
7488 – Autres	-130 400.00 €
7548 – Autres remboursement de frais	-23 300.00 €
TOTAL CHAPITRE 019	-122 800.00 €
TOTAL RECETTES	-135 800.00 €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20231221-DELIB120-DE Date de réception préfecture : 22/12/2023

- APPROUVE la décision modificative n°2 de l'EPRD de la résidence Autonomie de l'Orée du Bois.
- CHARGE Monsieur le Président pour agir en ce sens.

Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023

Le Président,

Renaud BERETTI

- Présents et représentés : 18 - Votants : 18

Conseillers en exercice : 25

- Pour:18

- Présents : 16

- Contre: O

- Abstentions : O

- Blancs : o

La secrétaire de séance,

Pascale GLOUANNEC

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20231221-DELIB120-DE Date de réception préfecture : 22/12/2023

Acte à classer

DELIB120

1

2

3

4

En préparation

En attente retour Préfecture > AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2023-12-22T09-56-58.01 (MI249941221)

Identifiant unique de l'acte :

073-267303428-20231221-DELIB120-DE (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Décision modificative n.2 de l'EPRD de la Résidence

Autonomie de l'Orée du Bois - - - - - -

Date de décision : 21/12/2023

Certifié Conforme

STEIÉ.

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires7.1.4. Décisions modificatives

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

PAGE DE GARDE 1.PDF

Multicanal: Non

Pièces jointes :

120

Type PJ: 99_DE - Délibération

DELIB FIN DM n.2 OD...



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé Transmis

Accusé de réception

Date 22/12/23 à 09:54 Date 22/12/23 à 09:56 Date 22/12/23 à 10:41 Par **BORRELY DUBINI Muriel**Par **BORRELY DUBINI Muriel**